Service de l'Information Aéronautique
DSNA

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

E-mail : sia.qualite@aviation-civile.gouv.fr
Internet : www.sia.aviation-civile.gouv.fr

SUP AIP 145/22

Date de publication : 09 JUN

Objet : Création d'une zone réglementée temporaire (ZRT) « Meeting portes ouvertes à Saint-Dizier ».

En vigueur : Du vendredi 24 juin 2022 au dimanche 26 juin 2022

Lieu : FIR : Reims LFEE, Paris LFFF - AD : Saint Dizier LFSI, Vitry le François LFSK

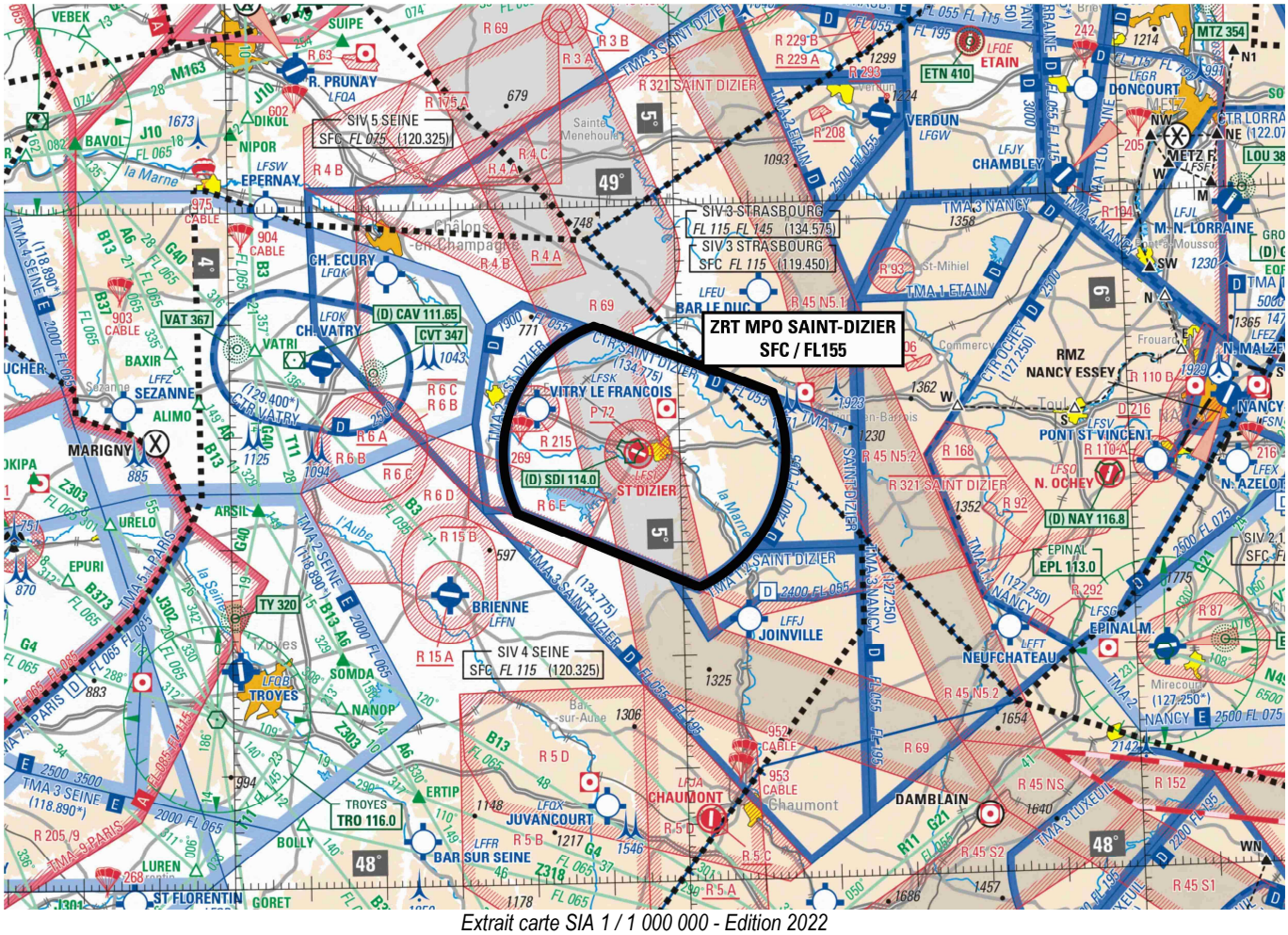

Extrait carte SIA 1 / 1 000 000 - Edition 2022

ACTIVITÉ
Meeting portes ouvertes sur la base aérienne de Saint-Dizier. Manifestation aérienne comprenant des parachutages, des évolutions de patrouilles acrobatiques et d'avions d'arme.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
ZRT activable du vendredi 24 au dimanche 26 juin 2022 : 0700-1900.

INFORMATION DES USAGERS		
Activité réelle connue de :	SAINT-DIZIER APP :	134.775 MHZ
	OCHEY APP :	127.250 MHZ
	PARIS INFO :	125.700 MHZ
	STRASBOURG INFO :	119.450 MHZ
	SEINE INFO :	120.325 MHZ

FR
© SIA

GESTIONNAIRE
Escadron des services de la circulation aérienne de Saint-Dizier (SAINT-DIZIER APP).

STATUT
Zone réglementée temporaire (ZRT) qui, lorqu'elle est active coexiste avec la zone interdite LF-P 72 Saint-Dizier et se substitue aux parties d'espaces aériens contrôlés et zones réglementées avec lesquelles elle interfère.

CONDITIONS DE PENETRATION
CAG / **CAM** : contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation sauf pour : - les aéronefs participant aux répétitions ou à la manifestation. - les aéronefs assurant des missions d'assistance et de sauvetage, de police ou de douanes dont l'exécution est incompatible avec le contournement de la ZRT et autorisés après contact radio sur 134.775 MHZ. - les aéronefs, à destination ou au départ de l'aérodrome de Saint-Dizier, ayant obtenu un PPR.

SERVICES RENDUS
CAG : information de vol et alerte. **CAM** : l'ensemble de services de la CAM est rendu par SAINT DIZIER APP.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES
Limites latérales Identiques à celles de la CTR définies dans l'AIP France AD 2 LFSI.AD 2.17 **Limites verticales** SFC / FL 155

DISPOSITIONS PARTICULIERES
Activités suspendues pendant l'activation de la ZRT : - activité aéroclub Saint-Dizier Robinson (hors meeting) - activité aéroclub Vitry le François Vauclerc (LFSK) - aéromodélisme n°8242 Vitry le François Vauclerc Aérodrome - parachutage n°269 Vitry le François Vauclerc Aérodrome - voltige n°6120 Vitry le François Vauclerc Aérodrome - voltige n°6142 Saint-Dizier Aérodrome **Zones désactivées pendant l'activation de la ZRT :** - LF-R215 Vitry le François - LF-R6 E Mailly - LF-R69 Champagne Les TMA 1.1, 1.2, 2 et 3 de Saint-Dizier pourront être activées ponctuellement en fonction des besoins.

ORGANISME A CONTACTER	
Avant la manifestation : Escadron des services de la circulation aérienne de Saint-Dizier : Tél : 03.51.73.11.63 PNIA : 863.113.1163	**Pendant la manifestation :** Directeur des vols : Tél : 03.51.73.20.08 PNIA : 863.113.1043 Escadron des services de la circulation aérienne de Saint-Dizier (Chef de Quart) : Tél : 03.25.07.80.15 (Secours 03.25.05.71.02) PNIA : 863.113.1759

© SIA